

ADRESSE
DU DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT DU GARD,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

Lorſque dans votre mémorable ſéance du 14 Janvier
dernier, vous prononçâtes le ſerment de mourir ou de vivre
libres, lorſque vous déclarâtes traître à la Patrie, celui qui
ſe livrant à des craintes puſillanimes, oſeroit propoſer de
changer ou modifier la Conſtitution, une acclamation uni-
verſelle conſacra votre réſolution. Le Directoire du Dépar-
tement du Gard ne fut point le dernier à vous préſenter

ſon hommage & ſon adhéſion, & vous ne dédaignâtes pas d'applaudir à l'expreſſion de ſes ſentimens. La même confiance qui l'animoit, lorſqu'il vous apporta les témoignages de ſa joie & de ſes eſpérances, l'engage aujourd'hui à verſer dans votre ſein paternel, ſes appréhenſions & ſes ſollicitudes.

Les efforts des ennemis de la révolution, ſoit au dedans ſoit au dehors, la ligue formidable des Puiſſances voiſines & leurs préparatifs immenſes alarment vivement les citoyens de nos contrées, & lorſqu'ils ſe demandent quels moyens on emploie pour protéger les frontières; lorſqu'ils entendent avancer que nos places ſont preſque demantelées & nos armées incomplètes; lorſqu'ils voient ſous leurs yeux la lenteur & les embarras qu'a éprouvés celle du midi, pour ſon organiſation & ſes approviſionnemens, les méfiances naiſſent, les inquiétudes fermentent & s'accroiſſent, elles iroient juſqu'à l'effroi, ſi l'ame des vrais patriotes pouvoit être acceſſible à ce ſentiment.

L'inſtabilité des premiers agens du pouvoir exécutif eſt encore un ſujet d'affliction & d'incertitude. Quel ſervice utile, quels projets bien conçus & conſtamment ſuivis, peut-on attendre d'un miniſtère vacillant & renouvellé chaque jour, & comment des mains ſans ceſſe novices pourroient-elles guider dans ces temps orageux, les rênes de l'état? Comment ſur-tout ne pas gémir, en penſant que dans l'élévation ou la deſtitution des miniſtres, l'intrigue eſt peut-être quelquefois plus écoutée que l'intérêt de la monarchie?

Mais, ce qui pénètre de la douleur la plus ſincère & la plus vive, tous les amis de la choſe publique, c'eſt la diviſion qui règne entre les patriotes. C'eſt de les entendre ſe diſtinguer par des noms de parti plus dangereux cent fois, plus propres à influer ſur l'eſprit des peuples, que les diverſités

réelles d'opinion. C'eſt de voir que les périls de la patrie, loin de réunir ſes enfans, ſervent d'aliment au contraire à de nouvelles diſſentions. C'eſt d'apprendre enfin, nous oſerons le dire, qu'elles ont éclaté plus d'une fois, avec force, au ſein même de l'Aſſemblée Nationale.

Tant de motifs réunis excitent autour de nous une fermentation extrême. Les citoyens, les ſociétés populaires nous ont fait part de leurs alarmes, & ont vivement preſſé le Directoire, de prendre des meſures propres à les faire ceſſer, en leur fourniſſant les moyens de défendre leurs foyers d'une invaſion, & de mourir ou de vaincre pour la Conſtitution qu'ils ont jurée.

Fidèles à nos principes & à nos ſermens, nous ne franchirons jamais la borne de nos fonctions & de nos pouvoirs. Des meſures partielles priſes par les Adminiſtrations, manqueroient d'accord & deviendroient infructueuſes ou nuiſibles, elles violeroient la Conſtitution, attaqueroient indirectement l'unité de l'empire, & tendroient à un déchirement funeſte. Vous ſeuls, pouvez comparer nos dangers & nos reſſources, vous êtes le centre où doivent ſe réunir toutes les volontés, & d'où doivent partir tous les mouvemens.

Mais, ſi notre devoir nous preſcrit d'attendre, pour agir, votre impulſion & vos ordres, il exige cependant que nous vous faſſions connoître notre opinion ſur les moyens à prendre pour raſſurer l'empire & particulièrement les Départemens du midi, contre des craintes peut-être trop fondées.

Légiſlateurs, que de nouveaux raſſemblemens de Gardes Nationales ſoient ordonnés, qu'on forme divers camps où les citoyens ſoldats s'exercent aux évolutions militaires & ſe préparent à aller ſur nos frontières ſecourir ou remplacer leurs frères d'armes, & que quelques bâtimens de guerre protègent nos parages contre une tentative que la difficulté des aborda-

f.21

ges semble repousser; mais que l'absence de tout moyen défensif pourroit faire entreprendre.

Sur-tout, Législateurs, employez votre suprême influence pour étouffer, (il en est temps encore) ces semences de haine & de division que la malveillance a répandu avec tant d'habileté parmi les citoyens, & qu'elle cultive avec tant de soin. Proscrivez des dénominations qui deviennent, par l'habitude & le préjugé, des barrières insurmontables. Montrez, nous vous en conjurons au nom du salut public, montrez à tous les François, l'exemple de l'union qui doit faire leur force, & que dans l'Assemblée Nationale, que dans tout l'empire, les opinions, les sentimens se confondent dans un seul sentiment, dans une seule opinion, l'amour ardent de la Patrie.

Législateurs, au moment des tempêtes, toute la France lève les yeux vers vous, elle vous demande, à grand cris, des déterminations promptes & vigoureuses qui deviennent le bouclier de l'État, & contre les attaques de l'extérieur & contre les troubles de l'intérieur. Les Peuples du Département du Gard vous offrent pour la défense de la Constitution menacée, leurs bras, leurs cœurs, tout leur être; dirigez-en l'emploi pour l'utilité commune, & quelque sacrifice que vous leur demandiez, il leur paroîtra doux, s'il peut servir efficacement la cause des lois & de la liberté.

Les Administrateurs composant le Directoire du Département du Gard.

Signés, Etienne MEYNIER, Président; MAZER, Vice-Président; M. A. SAUVAIRE; J. JULIEN TRÉLIS; ANGRAVE; RICATEAU; HEBERT; GRIOLET, Procureur-Général-Syndic; RIGAL, Secrétaire-Général.

Nismes, le 23 juin 1792, l'an 4.e de la Liberté.

A NISMES, de l'Imprimerie Nationale, chez J. GAUDE, Imprimeur du Département du Gard, 1792.